



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance virtuelle du Conseil d'établissement du 7 mars 2023, à 18h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS (11) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Andréa Haristoy, membre parent
Madame Mélissa Benoit, membre parent, substitut
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Catherine Gravel, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Pilote, directrice intérimaire

ABSENCE (1) :

Madame Geneviève Lahaie, parent membre

- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
M. Savaria propose l'ouverture de l'assemblée. Il constate le quorum à 18:35.
- Nomination d'un ou d'une secrétaire**
Mme Karen Brassard est la secrétaire pour cette rencontre.
- Nomination d'une secrétaire pour la prochaine rencontre**
Mme Andréa Haristoy sera la secrétaire lors de la prochaine rencontre.
- Revue et adoption de l'ordre du jour**
M. Jean-Guy Savaria propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- Revue et approbation du procès-verbal du 24 janvier 2023**
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-28

CÉ-2022-2023-29

6. **Suivi à la dernière rencontre**

6.1 Santé mentale des enfants

Un comité de bien-être sera mis en place dans l'école dès l'année scolaire 2022-2023. Ce comité permettra d'arrimer les moyens actuellement mis en place dans l'école à d'autres interventions qui permettront de favoriser encore davantage le bien être des élèves de l'école.

6.2 Club de soccer sur l'heure du midi

Le gymnase de l'école n'est pas disponible le midi, car il est utilisé par le service de garde ou pour des activités parascolaires déjà en place.

6.3 Plan de math de la peinture du local au-dessus du gymnase

Suite au sondage, des parents sont disponibles. La prochaine étape est d'obtenir l'approbation du centre de services scolaire. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de BMR suite à la demande de commandite. Il ne reste qu'une seule date disponible selon la politique du CSSP pour effectuer ce genre de travaux. Cette date est en mai.

6.4 Photographie en mai-juin au lieu de septembre

L'équipe-école préfère garder la photo scolaire à l'automne, car les photos de finissants sont déjà au printemps.

6.5 Mesure 15186

Les autres directions du secteur de Boucherville préfèrent retourner les sommes restantes au Ministère.

7. **Parole au public**

Aucun point n'est soulevé par le public.

8. **Points d'information, d'adoption et de décision**

8.1. **Regroupement EHDAA;**

Le CSSP a changé son offre de services pour les élèves EHDAA afin de maximiser les services à l'élève et les interventions des professionnels. Présentation faite aux membres du CÉ. Le service intermédiaire (la classe) sera dans une école du secteur et l'école est à déterminer. En vertu de cette nouvelle offre de service, il n'y aura plus de professionnels attirés à un horaire fixe à l'école, mais leurs interventions dans les écoles seront en fonction des besoins des élèves.

8.2. **Prochaines réunions du CÉ en présentielles ou virtuelles pour le reste de l'année scolaire;**

La rencontre du 21 mars 2023 sera en virtuelle, celle du 25 avril en présentielle, celle du 23 mai en virtuelle ainsi que celle du 13 juin en présentielle.

8.3. **Critères de sélection des directions d'établissement;**

Cet exercice annuel doit être complété pour le 14 avril 2023. Les membres du CÉ se rencontreront le 21 mars prochain pour compléter les critères de sélection.

8.4. **Suivi du projet éducatif et exercice de vision;**

L'équipe-école est actuellement à la détermination des enjeux, indicateurs et cibles. Ils ont décidé de garder les valeurs du projet éducatif dans le cadre du nouveau projet éducatif. Le CÉ sera invité à faire un exercice de vision lors de la séance d'avril prochain.

8.5. **Soutien autonome aux études au service de garde;**

Suite au sondage, 17 parents ont montré de l'intérêt à ce que leur enfant participe à une période d'aide aux devoirs au service de garde. Un local est disponible et une éducatrice est intéressée à animer les périodes de devoirs qui auront lieu de 16 h 30 à 17 h. Les enseignants cibleront les élèves de leur classe qui pourraient bénéficier de ce service comme cela avait été le cas par le passé.

8.6. Mesures dédiées et protégées, adoption;

Les mesures dédiées et protégées seront présentées par la direction d'école à la prochaine rencontre du 21 mars 2023.

8.7. État de situation du fonds à destination spéciale;

Le résumé des entrées et des sorties du fonds est présenté au CÉ. Celui-ci appuie la demande d'allouer un montant supplémentaire afin de terminer la réparation de tous les instruments de musique. Un projet d'achat d'un chariot et d'un tableau pour la classe extérieure est présenté. Les campagnes de financement pendant l'année scolaire 2023-2024 serviront à recueillir les sommes manquantes à la réalisation de ce projet.

Il est approuvé par le conseil d'établissement d'allouer le montant nécessaire afin de finaliser la réparation des instruments de musique.

CÉ-2022-2023-30

8.8. Consultation des élèves;

L'équipe-école suggérera des sujets de consultation et en parallèle le CÉ pourra réfléchir à des sujets de son côté. Le résultat de la consultation sera présenté par le conseil des élèves au CÉ de mai. Ces consultations influenceront le choix des projets pour l'année scolaire 2023-2024.

8.9. Choix du traiteur, information;

Un sondage a été effectué sur le traiteur; la satisfaction est de 52%, facile à commander, mais il manque de choix, qualité des repas discutable. Les critères les plus importants pour les parents sont la variété, les repas sains et le coût. Il a également été demandé aux parents s'ils étaient ouverts à ce que nous cessions les repas chauds et ceux-ci étaient favorables à 57%. Une nouvelle offre de traiteur sera présentée au CÉ (minimalement 2 offres) en prévision de la prochaine année scolaire (2023-2024).

8.10. Sondage pour le service aux dîneurs, dévoilement des résultats;

Dévoilement des résultats.

8.11. Parole à la représentante du service de garde;

Tout se passe bien au service de garde. Les suivis sont faits pour les journées pédagogiques et les relevés fiscaux ont été envoyés.

8.12. Parole aux membres du Conseil d'établissement;

Les parents remercient l'équipe-école pour les activités du carnaval d'hiver et soulignent la pertinence et le grand engouement des enfants pour la sortie au théâtre.

8.13. Parole à la direction;

La mesure de soutien aux parents est utilisée actuellement afin de permettre à une surveillante d'élèves de passer 30 minutes par jour dans 4 classes afin de surveiller les élèves pendant que les enseignantes puissent faire des interventions auprès des élèves qui ont des besoins plus particuliers.

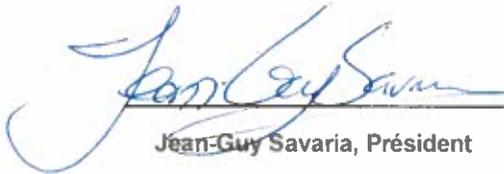
9. Correspondance;

Aucune correspondance.

10. Levée de la séance.

Monsieur Luc Lapierre propose la levée de la séance à 20 h 20.

CÉ-2022-2023-31



Jean-Guy Savaria, Président



Mélissa Pilote, Directrice intérimaire